

Compte-rendu de la réunion Groupe Lycées – Samedi 4 mars 2017

Mutation du modèle bourse aux livres des lycées pour la rentrée 2017.

18 lycées représentés et près de 30 participants.

Point sur l'organisation de reprise des livres par le CR.

1. Présence de contractuels de la Région : 1 à 3 selon la taille des établissements.
2. Reprise organisée dans tous les lycées du département.
3. Reprise par classe sur le modèle du collège (nous reprendrons alors tous les livres même ceux qui n'ont pas été achetés à la FCPE).
4. Le planning des jours de reprise est à caler avec le chef d'établissement et la Région.
5. Saisie et récupération physique des manuels par les contractuels.
6. Remise d'un reçu de reprise auquel nous (FCPE) agrafeons le tract sur la gratuité et un bulletin d'adhésion.
7. Récupération du listing (sous format Excel) avec les noms, prénoms, coordonnées et montant à rembourser à tous les élèves qui ont remis leurs livres.
8. Transmission du listing au CDPE31 qui centralise tous les listings afin d'effectuer le remboursement.
9. Remboursement aux parents effectué par la FCPE par lettre-chèque après versement des fonds par la Région : le CDPE 31 propose de tout centraliser et de faire les lettres chèques aux parents qui seront personnalisées afin de faire une communication sur la FCPE aux parents en même temps.
Le remboursement aux parents ne se fera que lorsque la Région aura fait le virement car le CDPE31 n'est pas en mesure d'assurer la trésorerie
Nous récupérerons les listings des parents d'élèves pour communication ultérieure.

Le taux de reprise est en cours de négociation soit 35 à 45 % du prix d'achat des parents.

Ces modalités feront l'objet d'une convention entre la Région et le CDPE 31. Nous tenterons d'être présents dans tous les lycées.

La reprise concerne tous les livres de tous les élèves.

Pour les stocks actuels de livres des conseils locaux, la négociation est toujours en cours.

Les points évoqués :

- Mise en place d'une communication en amont pour informer les familles des changements – au plus vite pour les journées portes ouvertes. Pour cela, des flyers sont proposés au CLs par le CDPE. Une troisième version est proposée par les CLs en cours de réunion. Tous ces flyers seront prêts au tirage dès lundi 6 mars dans l'après-midi.
- Organiser « une bourse aux bénévoles » c'est-à-dire une mise à disposition globale sur le département de bénévoles qui se seront inscrits au préalable en indiquant leurs disponibilités pour pallier la pénurie dans certains lycées ou dans les lycées où nous ne sommes pas présents.
- La mobilisation des salariés du CDPE est proposée.

- La vigilance des CLs concernant les listes de livres établies par les équipes pédagogiques pour éviter de trop fréquents changements doit bien sûr être maintenue.
- La mise en place de bourses aux fournitures pour les cahiers d'exercices (qui ne seront pas gratuits, les calculatrices, les œuvres littéraires, la papeterie, etc.)
- La question des TPE est posée. Ils doivent normalement être rendus à Applicam. Le CDPE va contacter Applicam pour voir comment faire.

En résumé, la plupart des CLs représentés (pour ne pas dire tous) sont d'accord avec la reprise des livres dans ces conditions. Néanmoins, certains Présidents de CLs ont demandé d'informer leurs bureaux ou CLs avant une décision définitive. Nous avons convenu d'avoir un retour au plus vite dans 1 semaine maximum.

La prochaine réunion est fixée au samedi 1^{er} avril à 9h30.